

Travaux de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP UpM)

Rapport de la délégation belge

18^{de} session plénière, réunions des commissions et 9^{de} Sommet des Présidents

Malaga (Espagne), 26-27 juin 2025

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION.....	1
II.	FONCTIONNEMENT DE L'AP UPM.....	2
III.	COMMISSIONS PERMANENTES.....	3
A.	Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme.....	3
B.	Commission de l'économie, des finances, des affaires sociales et de l'éducation.....	3
C.	Commission pour la promotion de la qualité de vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture.....	4
D.	Commission des droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens.....	4
E.	Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau.....	4
F.	Groupe de travail sur le Financement de l'Assemblée et révision des règles de procédure.....	5
IV.	9 ^{ème} SOMMET DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS.....	5
V.	RÉUNION PLÉNIÈRE.....	5
A.	Cérémonie d'ouverture.....	5
B.	Approbation des travaux des commissions.....	6
C.	Présidence égyptienne 2025-2026.....	6
VI.	ANNEXE: <i>DECLARATION OF THE NINTH SUMMIT OF SPEAKERS OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE UNION FOR THE MEDITERRANEAN</i>	6

I. INTRODUCTION

L'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP UpM) constitue la dimension parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UpM), créée le 13 juillet 2008 à Paris lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des 43 pays participants.

Aucun membre de la Chambre ou du Sénat n'a participé à la 18^e session plénière de l'AP UpM qui s'est tenue à Malaga les 26 et 27 juin.

Au total, environ 110 parlementaires y ont participé.

II. FONCTIONNEMENT DE L'AP UPM

L'Assemblée compte 280 membres : 132 membres de l'Union européenne (83 membres des 28 États membres de l'UE et 49 membres du Parlement européen), 8 membres des nouveaux pays partenaires (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monaco et Monténégro), 130 membres issus de 10 pays de la rive sud et est de la Méditerranée (Algérie, Tunisie, Jordanie, Israël, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Égypte et Turquie), ainsi que 10 membres de Mauritanie.

En tant que branche parlementaire du processus de Barcelone, lancé en 1995 dans le but de renforcer les relations entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée en vue d'assurer la paix et la sécurité dans la région, l'AP UpM a un rôle consultatif :

- grâce à l'AP UpM, les parlements nationaux peuvent donner des impulsions, coopérer et apporter leur soutien au renforcement et au développement du partenariat euro-méditerranéen ;
- l'AP UpM se prononce sur toutes les questions relatives au partenariat, y compris les accords d'association ;
- l'AP UpM adopte des résolutions ou des recommandations non contraignantes destinées à la Conférence euro-méditerranéenne.

L'AP UpM promeut :

- La visibilité et la transparence du partenariat euro-méditerranéen.
- L'alignement des travaux de l'Union pour la Méditerranée sur les intérêts et les attentes du public.
- La légitimité démocratique de la coopération dans la région méditerranéenne.
- Le dialogue entre Israël et la Palestine.

Le Bureau de l'AP UpM est chargé de coordonner les travaux de l'Assemblée. Il représente l'Assemblée dans les relations avec les autres institutions. Le Bureau de l'AP UpM compte quatre membres : le Parlement européen, un parlement national de l'Union européenne et deux parlements nationaux des pays de la rive sud et est de la Méditerranée. Les membres du Bureau sont élus pour un mandat de quatre ans. La représentation proportionnelle et l'alternance nord-sud sont assurées, chaque membre du Bureau occupant la présidence pendant un an. Les trois autres membres occupent alors la fonction de vice-président. L'Espagne, le Maroc, le Parlement européen et l'Égypte composent le Bureau pour la période 2022-2026.

L'AP UfM s'exprime par le biais de résolutions ou de recommandations sur tous les aspects de la coopération euro-méditerranéenne. Celles-ci peuvent concerner les organes exécutifs de l'Union pour la région méditerranéenne, le Conseil de l'UE, la Commission européenne et les gouvernements nationaux des pays partenaires. Ces recommandations et résolutions ne sont pas juridiquement contraignantes.

L'AP UfM compte cinq commissions permanentes qui définissent les domaines d'intérêt de l'Assemblée parlementaire. Ces commissions sont chargées de superviser leurs domaines thématiques respectifs du partenariat euro-méditerranéen et se réunissent au moins une fois par an.

Chaque commission est composée de 56 membres, dont 28 issus des pays partenaires méditerranéens, 19 issus des parlements nationaux de l'UE et 9 membres du Parlement européen. Chaque commission parlementaire élit un président et trois vice-présidents qui exercent un mandat de deux ans.

L'AP UfM compte cinq commissions parlementaires composées de 80 députés. Chaque commission dispose d'un bureau composé de quatre membres.

Les commissions suivantes sont compétentes pour les trois piliers du partenariat :

- I. la commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme ;
- II. la commission de l'économie, des finances, des affaires sociales et de l'éducation ;
- III. la commission pour la promotion de la qualité de vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture.

Il existe également deux autres commissions permanentes :

- IV. la commission des droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens ;
- V. la commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau.

La délégation belge est composée comme suit :

- Mme Kathleen Depoorter (N-VA, Chambre), présidente de la délégation ;
- Monsieur Sam Van Rooy (VB, Chambre) ;
- Mme Griet Vanryckegem (N-VA, Sénat).

Ils siègent respectivement à la première, à la cinquième et à la deuxième commission.

III. COMMISSIONS PERMANENTES

A. Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme

Cette commission est présidée par le Parlement européen.

La commission s'est réunie précédemment au Parlement européen à Bruxelles en mars 2025 afin de procéder à un échange de vues sur le projet de résolution visant à améliorer la coopération entre les deux rives de la Méditerranée en matière de politique migratoire.

Après un vote article par article sur les amendements, la commission a approuvé le projet de résolution amendé.

Avec cette résolution, la commission souligne que la migration nécessite une approche collective des pays d'origine, de transit et de destination, dans le respect des droits de l'homme. Une politique coordonnée peut s'attaquer à la fois aux causes et aux conséquences de la migration, telles que la pauvreté, les conflits, le changement climatique et le trafic des êtres humains. Elle plaide en faveur de voies de migration légales et sûres, avec une protection des groupes vulnérables tels que les femmes et les mineurs. En outre, la résolution appelle à un soutien accru aux pays de première ligne et de transit, ainsi qu'à des stratégies communes contre la pollution environnementale et la migration liée au climat. Enfin, la résolution souligne l'importance de l'intégration sociale et de la lutte contre le racisme et la xénophobie, tout en veillant à préserver la cohésion nationale.

B. Commission de l'économie, des finances, des affaires sociales et de l'éducation

Cette commission, présidée par la Turquie, s'est réunie à Istanbul en avril 2025 pour débattre du projet de résolution¹.

Après un vote article par article sur les amendements, la commission a approuvé la proposition de résolution amendée sur l'impact économique et social de la migration.

¹ La sénatrice Griet Vanryckegem a participé à cette réunion de commission.

Dans cette résolution, la commission souligne que la migration a des répercussions économiques et sociales considérables, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination. Le texte appelle à une politique d'intégration inclusive qui garantisse l'égalité d'accès à l'emploi, à la sécurité sociale, à l'éducation et aux soins de santé, notamment par la reconnaissance des diplômes, l'enseignement des langues et la migration circulaire sans provoquer de fuite des cerveaux. Les migrants contribuent aux pays de destination par leur travail et aux pays d'origine par leurs envois de fonds. L'inégalité et la discrimination doivent être activement combattues. La commission affirme que des voies sûres et légales sont essentielles pour lutter contre la migration illégale et l'exploitation, et que la coopération est nécessaire pour répartir équitablement les charges et assurer un retour ou une intégration dans des conditions dignes. Enfin, il est souligné que le développement économique des pays d'origine et les investissements dans l'emploi sont essentiels pour s'attaquer aux causes structurelles de la migration.

C. Commission pour la promotion de la qualité de vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture.

Cette commission est présidée par le Maroc.

La Belgique n'est pas représentée au sein de cette commission.

Après un vote article par article sur les amendements, la commission a approuvé le projet de résolution amendé.²

D. Commission des droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens

Cette commission est présidée par l'Italie et s'est réunie précédemment à Rome en octobre 2024 pour débattre de l'accès des femmes aux filières et aux emplois STEM dans les pays des deux rives de la Méditerranée.

La Belgique n'est pas représentée au sein de cette commission.

Après un vote article par article sur les amendements, la commission a approuvé le projet de résolution amendé sur l'accès des femmes aux matières et aux emplois STEM en tant que moteur du changement.

La résolution souligne que les femmes sont encore fortement sous-représentées dans les formations et les professions STEM à l'échelle mondiale, malgré leur participation croissante à l'enseignement supérieur. Les inégalités structurelles, les stéréotypes et la discrimination limitent leur accès au marché du travail, en particulier dans les domaines de la technologie et de l'innovation. La commission invite les États membres à développer des programmes d'études STEM inclusifs, des programmes de mentorat et des bourses, ainsi que des conditions de travail sûres et équitables avec une rémunération juste. Elle préconise d'investir dans la recherche, les projets et la coopération internationale afin que les femmes puissent contribuer pleinement à la transition numérique, aux solutions climatiques et aux postes de direction. Enfin, elle appelle à lutter activement contre les stéréotypes et à mettre en avant des modèles féminins afin d'encourager la participation des filles et des femmes dans les STEM.

E. Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau

Cette commission, présidée par le Portugal, s'est réunie précédemment à Lisbonne en juin pour débattre du projet de résolution sur la promotion d'une coopération efficace en matière de changement climatique compte tenu de l'évolution des priorités politiques dans la région méditerranéenne.

Après un vote article par article sur les amendements, la commission a approuvé le projet de résolution amendé.

La résolution souligne que la région méditerranéenne est une zone climatique sensible, où les températures augmentent plus rapidement que la moyenne mondiale, ce qui entraîne des conséquences

² La résolution n'était pas encore disponible à la date du 01/10/2025.

telles que la pénurie d'eau, la précarité énergétique, la désertification et la perte de biodiversité. Les conflits tels que la guerre en Ukraine et la situation à Gaza aggravent l'insécurité énergétique et alimentaire et menacent la stabilité politique et la santé. La commission souligne l'échec des stratégies nationales visant à atteindre l'objectif de 1,5 °C et insiste sur la nécessité d'accélérer la transition vers la neutralité carbone et une économie circulaire. Le texte appelle les États membres de l'UpM à rendre l'agriculture et la gestion de l'eau plus durables, à garantir des revenus durables aux producteurs et à protéger la biodiversité.

F. Groupe de travail sur le Financement de l'Assemblée et révision des règles de procédure

Le groupe de travail sur le financement de l'Assemblée et la révision du règlement intérieur est présidé par le Parlement européen.

La Belgique n'est pas représentée dans ce groupe de travail.

IV. 9^{ème} SOMMET DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS

Les présidents des parlements de tous les États membres de l'AP UpM se réunissent chaque année pour le Sommet des présidents des parlements, qui se termine par l'adoption d'une déclaration finale. Le 9^{ème} Sommet des présidents des parlements s'est réuni le 27 juin 2025 à Malaga.

Le Sénat et la Chambre des représentants belges n'ont pas délégué de président.

La déclaration des présidents des parlements est approuvée.

Cette déclaration reconnaît que la migration est à la fois un défi et une opportunité, soutient le *Pacte mondial des Nations unies* et le nouveau pacte européen sur les migrations, et s'oppose au racisme et à la xénophobie. Les présidents appellent à des solutions durables aux conflits au Moyen-Orient, au soutien à la solution à deux États, à un accès humanitaire immédiat à Gaza et à l'implication des jeunes et des femmes dans les processus de paix. D'autre part, les présidents s'engagent en faveur d'un marché euro-méditerranéen intégré, d'une énergie plus durable et d'une gestion plus efficace de l'eau, d'une éducation et d'un emploi meilleurs et plus nombreux pour les jeunes et les femmes, et d'une coopération plus intense avec les organisations de la société civile, notamment la Fondation Anna Lindh.

V. RÉUNION PLÉNIÈRE

A. Cérémonie d'ouverture

S.E. Mme Francina Armengol (Espagne), présidente de l'AP UpM, ouvre le sommet en appelant à lutter contre la violence sexiste et en rendant hommage aux victimes de cette violence en Espagne. Elle souligne que l'Union pour la Méditerranée s'engage depuis 30 ans en faveur du dialogue, de la stabilité et de la coopération, mais que la région reste marquée par les pressions migratoires, les conflits et l'instabilité politique. Mme Armengol souligne la nécessité d'une approche commune en matière de migration, de climat, d'énergies renouvelables et d'inclusion des jeunes et des femmes. Elle plaide avec insistance en faveur d'un processus de paix durable au Moyen-Orient grâce à une solution à deux États et à la diplomatie multilatérale.

M. Javier Maroto, vice-président du Sénat espagnol, affirme que la migration est essentielle pour l'Europe et cite l'exemple de l'Espagne, où les immigrants représentent une part importante du marché du travail et contribuent à lutter contre le déclin démographique. Il souligne toutefois certaines inégalités, telles que le faible taux d'activité des femmes africaines, et plaide en faveur d'une migration légale et ordonnée, qui corresponde aux besoins du marché du travail. Les migrants méritent le respect et doivent avoir la possibilité de s'intégrer, sans être victimes de racisme et de xénophobie. Concernant le conflit au Moyen-Orient, M. Maroto souligne la multitude de points de vue contradictoires et appelle à la mise en place d'un cadre commun, fondé sur l'histoire, qui contribue à la paix et à la stabilité. Enfin, il regrette que, alors que Gaza était au centre de la session actuelle et, dans l'ensemble, de toute la

présidence espagnole, la délégation palestinienne, pourtant présente à Malaga, soit restée absente des réunions au cours desquelles elle aurait pu défendre son point de vue.

Ci-après, les vice-présidents de l'AP UpM, S.E. M. Rachid Talbi El Alami, président de la Chambre des représentants (Maroc) ; S.E. Mme Pina Picierno, vice-présidente du Parlement européen, et S.E.M. Mohamed Abou El Enein, vice-président de la Chambre des représentants (Égypte) ainsi que les présidents des parlements délégués.

B. Approbation des travaux des commissions

Les présidents des cinq commissions permanentes ont respectivement présenté leurs travaux et les résolutions votées à l'assemblée plénière.

La présidente de l'UpM, Mme Armengol, présente à l'assemblée plénière les travaux du^{9e} sommet des présidents, ainsi que la déclaration finale qui a été adoptée.

L'assemblée plénière approuve les rapports des commissions et du groupe de travail, ainsi que les recommandations des commissions et la déclaration finale du 9^{ème} Sommet des présidents.

C. Présidence égyptienne 2025-2026

L'Égypte succède à l'Espagne à la présidence tournante de l'AP UpM pour un mandat d'un an.

S.E. M. Mohamed Abou El Enein, vice-président de la Chambre des représentants (Égypte), souhaite rapprocher les visions du Nord et du Sud de la Méditerranée. Les propos tenus lors de la présente session plénière montrent clairement la tragédie que vit la région, en particulier la situation du peuple palestinien. Le cœur du conflit réside dans l'occupation. Le peuple palestinien a droit à son propre État, avec Jérusalem-Est pour capitale. C'est la seule façon d'assurer une paix, une sécurité et un développement durables. Cette assemblée délivre un message historique : les tentatives d'expulsion des Palestiniens sont inacceptables.

Il déclare que l'Égypte se sent responsable dans la région : elle a accueilli des millions de réfugiés et les a traités comme des invités, leur donnant accès à l'éducation, à la nourriture et aux soins de santé. L'Égypte considère la coopération avec l'UE et l'ensemble de la région comme essentielle pour promouvoir la paix et le développement. C'est pourquoi le Parlement égyptien invite l'AP UpM à poursuivre les discussions sur l'économie, la politique et la culture à Charm el-Cheikh en septembre, et prépare la célébration de la Journée internationale de la Méditerranée le 28 novembre.

Enfin, le nouveau président de l'APU invite à investir ensemble dans l'avenir, à donner la parole aux jeunes générations et à approfondir la coopération de manière structurelle. Il assure à l'assemblée que l'Égypte restera un partenaire et un ami fiable, et espère que la paix prévaudra.

*

* *

VI. ANNEXE: DECLARATION OF THE NINTH SUMMIT OF SPEAKERS OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE UNION FOR THE MEDITERRANEAN

The Ninth Summit of Speakers of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean took place on June 26, 2025, in Málaga, in the framework of the Spanish Presidency of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean. This Summit brought together Speakers, Deputy Speakers and representatives of the parliaments of the member countries of this Assembly and of the European Parliament. It was chaired by the Speaker of the Congress of

Deputies, Ms. Francina Armengol, and by the First Deputy Speaker of the Senate, Mr. Javier Maroto.

The topic chosen by the Spanish Presidency for the 2024-2025 period was the **migratory situation in the Mediterranean from a comprehensive perspective**. Thus, the Spanish Presidency began with a special verification mission to Cyprus, to get to know first-hand the migratory situation in the said country. It was followed by a meeting of the Parliaments of the South of the European Union and of the Southern shore of the Mediterranean in Lanzarote, to address the specific challenges posed by migratory flows between the most affected origin, transit and destination countries. Following the commitment undertaken in the last Summit of Speakers of Parliaments members of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean, held in Rabat on February 15 and 16, 2024, the first Forum on the Future of the Mediterranean was held with a view to addressing the causes of migratory flows in a cross-cutting manner. To this end, and along four working tables, the Speakers and representatives of parliaments, together with other guest international bodies, addressed the issues of open conflicts in the Mediterranean region, particularly the situation in the Middle East, the challenges posed by migration, climate change, youth employment and gender equality in the Mediterranean region. These coordinated efforts and dialogues have culminated in the following political statement, reflecting our shared vision and collective commitment to the future of the Mediterranean.

The Ninth Summit of Speakers and the 18th Plenary Session of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean, held in Málaga from June 25 to 27, culminate the work of the Spanish Presidency, which shall be taken over by Egypt, adopting the conclusions that sum-up the agreements reached during the 2024-2025 working period.

The Speakers, Deputy Speakers and representatives of parliaments:

1. On occasion of the 30th anniversary of the Barcelona Process, reiterate their shared commitment to enhance cooperation between the two shores of the Mediterranean, to further promote dialogue among the parliaments that make up this regional partnership and all other institutions with responsibilities in the field of regional and international cooperation, consolidating the efforts already deployed with a view to making the Mediterranean an area of solidarity committed to peace, security, stability, promotion and the respect for human rights. And reaffirm the unique role of national parliaments in the consolidation of peace through legislative diplomacy, scrutiny of executive policies relating to conflict resolution, and the ratification and oversight of international peace treaties.
2. Acknowledge that in recent years the Mediterranean region has registered significant migratory flows that pose a very important challenge for all the involved countries and that may put human lives at risk.
3. Are aware that structural factors are determining aspects in understanding and addressing the migratory phenomenon from a comprehensive perspective and for identifying viable solutions for sustainable cooperation in the Mediterranean basin.
4. Consider that regular migration can be understood as a development opportunity for origin, transit and destination countries and for migrant themselves, while aiming to address the challenges of irregular migration, and that human rights should be at the core of migration policies and international cooperation agreements.

5. *Support the implementation of the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration adopted by the General Assembly of the United Nations in 2018, which calls on all countries to work for a safe, orderly and regular migration. And welcome the progresses entailed, at regional level, by the adoption of the Pact on Migration and Asylum, which is currently being implemented and will enter into application as of June 2026, within the European Union, as well as the national laws on migration and asylum of Mediterranean partner countries.*
6. *Follow with interest the negotiations undertaken by the European Commissioner for the Mediterranean with a view to the adoption of a new Pact for the Mediterranean, whose main outlines were presented at the Forum on the Future of the Mediterranean held in Granada on April 2 to 4, 2025.*
7. *Commit to building a more integrated Euro-Mediterranean market, with broad partnerships between countries aimed at developing regional and inter-regional educational programs, as a strategic investment in the medium and long term and for the creation of quality and stable employment in a level-playing field, particularly for young people and women, as well as to the fight against climate change and the protection of the environment, with special emphasis on water, pollution and biodiversity.*
8. *Denounce racist and xenophobic speeches and urge to set up measures and awareness programmes on the migratory reality, together with training and labour mobility programmes, within the framework of agreements on circular migration aimed at facilitating recruitment at source of the growing young population in the African continent ensuring full respect for the human rights and dignity of migrants and refugees, fair labour conditions, and close cooperation with countries of origin and transit, while creating the conditions for the training and employment of young people in their countries of origin.*
9. *Commit to continue following the development of the Intergovernmental Monitoring Mechanism on Gender Equality in the Member States of the Union for the Mediterranean and provide recommendations to policy-makers in the Union for the Mediterranean Member States, to identify viable solutions in the medium and long term.*
10. *Commit to promoting renewable energy sources, such as solar, wind and hydropower, as well as research and development of clean energy technologies, with a view to the transition to a sustainable energy that can help mitigate climate change and its impact on water availability and quality, being aware that the Mediterranean is home to 60% of the world's water scarce population and of the link between water security and poverty. In this sense, they commit to eliminating the obstacles hindering the development of investment projects in the region, particularly as regards key sectors for regional integration such as energy connectivity.*

11. *Acknowledge that the ongoing armed conflicts on the Eastern and Southern flanks of the European Union, in Sahel and in the Middle East, have a decisive impact on the evolution of migratory flows in the Mediterranean region. And underscore the necessity for enduring political solutions founded upon inclusive dialogue, transitional justice mechanisms, and the demilitarisation of humanitarian access corridors.*
12. *Stress that the resumption of hostilities in the Gaza Strip pose serious threats to international peace and security and undermine regional and global stability. Recall that civilians, including children, and civilian infrastructure should be protected under international law. Call for an immediate and permanent cessation of hostilities, including the unconditional release of all hostages, and an immediate return to dialogue. They demand an immediate unimpeded access and sustained distribution of humanitarian assistance at scale into and throughout Gaza, to meet the growing needs of the civil population. They express their full support to the two-State solution. They welcome the Egyptian initiative for the early Recovery and Reconstruction of Gaza presented at the Cairo Summit of March 4, and adopted by the Arab League and the Islamic Cooperation Organization (ICO), which represents a serious basis for discussions on the future of the Gaza Strip. Amid the recent Israeli - Iranian escalation, they stress their strong commitment to regional security, including the security of the State of Israel. It is important that all sides abide by international law and refrain from further steps which could lead to serious consequences such as potential radioactive release. Diplomacy must prevail. They underline the importance of future normalization efforts in the Middle East.*
13. *Follow with interest the processes for the consolidation of the ceasefire between Lebanon and Israel, and the political and constitutional transition in Syria, pursuant to Resolutions 1701 and 2254 of the United Nations Security Council. Call for the active engagement of youth in peacebuilding efforts, in accordance with United Nations Security Council Resolution 2250, recognising their critical role in fostering intercommunal dialogue, preventing radicalisation and sustaining peace.*

14. *Urge to comply with all the United Nations Security Council resolutions that make up the Women, Peace and Security Agenda of 2000, which call for an increased participation and representation of women in conflicts prevention, management, and resolution, to protect women and girls, from gender-based violence, particularly rape and other forms of sexual assault in situations of armed conflict, and to ensure the respect of their human rights.*
15. *Endorse the Declaration of Granada of April 4, 2025, adopted on occasion of the First Forum on the Future of the Mediterranean, and reiterate the multi-causal impact of migratory phenomena on the Mediterranean basin. Hope that the next Presidencies of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean shall continue to hold the next editions of this Forum on the Future of the Mediterranean. Consider that this Forum may facilitate structured dialogue amongst parliamentarians from regions affected by conflict and to advance durable solutions through confidence-building, mediation and reconciliation initiatives.*
16. *Welcome the contribution of the Anna Lindh Foundation with the launching of the new 2025-2028 multiannual programme and its active involvement, both in the Forum on the Future of the Mediterranean and in the Ninth Summit of Speakers of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean. Trust that this cooperation shall be consolidated in the future Presidencies of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean. Advocate for the development and dissemination of peace education, intercultural understanding, and reconciliation programmes through parliamentary collaboration, educational curricula, and youth exchanges across the Mediterranean region.*

17. *Note that strengthening the role of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean provides a unique opportunity to complement the efforts deployed by the Union for the Mediterranean anchored in democratic legitimacy as well as the Euro-Mediterranean parliaments' capacity for mobilisation and dialogue. In this sense, they welcome the work of the Assembly's Committees during the year of the Spanish Presidency. Encourage future Presidencies of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean to keep a regular agenda of meetings and encounters and to actively participate in the Regional Fora of the Union for the Mediterranean to engage in active cooperation between the executive and parliamentary branches. In particular, encourage the next Egyptian Presidency to hold a parliamentary meeting to celebrate the Day of the Mediterranean, on November 28, on occasion of the X Regional Forum to take stock of the challenges and progress achieved during these decades.*
18. *Acknowledge the effort deployed by the Spanish Presidency to revive the work of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean, in close cooperation with the former Presidencies of the Parliament of Morocco and the European Parliament, whom they also thank for their task as Permanent Secretariat, as well as the incoming Presidency of the Parliament of Egypt.*
19. *Express their trust that the next Presidency of the Parliament of Egypt will continue with these shared efforts in the common goal of strengthening the partnership.*

Malaga, June 26, 2025
